

# AESH : toutes et tous en grève le 27 janvier 2022 !

Jeudi 27 janvier, une journée de grève interprofessionnelle, du secteur public et du secteur privé, est appelée sur la question des salaires et de l'emploi. L'intersyndicale de l'éducation, dont SUD éducation, appelle les AESH à se mettre massivement en grève ce jour-là.



## Battons-nous pour nos salaires !

Les augmentations misérables de salaire décidées en septembre par le ministère de l'éducation sont loin de nous satisfaire. Si celui-ci pensait calmer notre colère avec quelques dizaines d'euros c'est un pari raté ! Cette revalorisation n'est pas à la hauteur des enjeux : sortir 129 000 AESH de la précarité. Les temps incomplets imposés font que la majorité d'entre-nous vivons sous le seuil de pauvreté.

→ **SUD éducation revendique +400 euros pour les plus bas salaires et la reconnaissance d'un temps plein à 24h d'accompagnement pour les AESH.**

**Et la prime REP ?** Face aux refus du ministère d'accorder la prime REP pour les AESH exerçant en éducation prioritaire, une centaine de collègues, accompagnés par SUD éducation, ont attaqué leur employeur au tribunal administratif. Les dossiers sont en cours d'instruction. Si une décision victorieuse était prise, elle s'appliquerait à toutes et tous !

**C'est une question de choix budgétaire :** un statut pour les 129 000 AESH ne représenterait qu'une augmentation de 0,27% du budget de l'éducation nationale ! Quand on sait que le ministre Blanquer rend des millions d'euros depuis le début de son mandat.

## Battons-nous pour un statut !

Cette question des salaires et du temps de travail est indissociable de celle du statut. Le ministre Blanquer continue son dialogue de sourd en prétendant qu'il y a eu de nombreuses avancées ces dernières années : CDD de trois ans, CDIisation au bout de 6 ans. Pour SUD éducation, le ministère assume par là une précarité structurelle.

→ **SUD éducation revendique un statut de la Fonction publique pour les AESH et la création d'un nouveau métier d'éducateur-trice scolaire spécialisé-e. Les compétences et l'expérience professionnelle des AESH doivent être reconnues**

## Battons-nous pour l'école inclusive !

La reconnaissance professionnelle des AESH est indispensable à la réussite de l'école inclusive. Il y a 16 ans, la loi du 11 février 2005 a permis la scolarisation de milliers d'enfants en situation de handicap. SUD éducation défend sans détour une école inclusive, mais sans moyens ce n'est qu'un slogan : il faut des postes, de l'argent, de la formation ! L'accompagnement des élèves en situation de handicap est devenu un enjeu comptable ; le ministère cherche à rentabiliser les moyens existants avec la mise en place des PIAL, outil d'une mutualisation à marche forcée.

**SUD éducation revendique des moyens pour l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation, une formation initiale et continue ambitieuse pour tous les personnels.**

**SUD éducation, aux côtés de l'intersyndicale, appelle les AESH à se mettre massivement en grève le jeudi 27 janvier 2022, journée de grève interprofessionnelle.**

**SUD éducation appelle les AESH à se réunir en assemblée générale pour préparer localement cette grève et à se rendre visibles dans les cortèges des manifestations du 27 janvier.**